

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{N^{\circ} 2015 - 079}{\text{Le 3 juillet, 2015}}$

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Alamos Gold Inc. (AGI) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires d'Alamos Gold Inc. (« Ancienne Alamos ») seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 3 juillet 2015, suite au plan d'arrangement par lequel l'Ancienne Alamos et AuRico Gold Inc. (« Ancienne AuRico ») ont fusionné pour former Alamos Gold Inc. (« Alamos »).

Selon les modalités de cette entente, les actionnaires de l'Ancienne Alamos recevront pour chaque action de l'Ancienne Alamos détenue, une action de catégorie A d'Alamos, 0,0001\$US en espèces et 0,4397 actions d'AuRico Metals Inc. (« AMI »).

Les fractions des actions Alamos et AuRico Métaux Inc. seront arrondies à l'entier le plus proche.

Les actions ordinaires d'AuRico Metals Inc. seront cotées à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le lundi 6 Juillet, 2015. Les actions de catégorie A d'Alamos Gold Inc. seront également cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole AGI à l'ouverture des marchés le lundi 6 Juillet 2015.

Alamos Gold Inc. (AGI)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de l'Ancienne Alamos seront rajustées comme suit:

> <u>DATE D'ENTRÉE EN</u> <u>VIGUEUR :</u> **Le 6 juillet 2015**



SYMBOLE DES OPTIONS: AGI deviendra AGI1

NOMBRE DE CONTRATS: Inchangé

MULTIPLICATEUR: 100

PRIX DE LEVÉE: **Inchangés**

CONTRAT:

NOUVEAU LIVRABLE PAR 100 actions de catégorie A d'Alamos Gold Inc. (AGI), 44 actions ordinaires d'AuRico Metals Inc. (AMI) et une

considération en espèces de 0,01 \$ US.

> LIMITES DE POSITION ET

DE LEVÉE :

Les limites de position et de levée resteront inchangées à

250 000 contrats

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options ne seront pas modifiés automatiquement pour refléter le plan d'arrangement et devront donc être réenregistrés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options AGI seront transférées à la classe d'options AGI1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Alamos Gold Inc.			
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe	
5,00 \$	AGI	AGI1	
6,00 \$	AGI	AGI1	
7,00 \$	AGI	AGI1	
7,50 \$	AGI	AGI1	
8,00 \$	AGI	AGI1	
8,50 \$	AGI	AGI1	



9,00 \$	AGI	AGI1
10,00 \$	AGI	AGI1
11,00 \$	AGI	AGI1
12,00 \$	AGI	AGI1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation

www.cdcc.ca